

**FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE**

Le/la soussigné(e) (nom, prénom et adresse s'il s'agit d'une personne physique – dénomination, forme sociale et siège social s'il s'agit d'une personne morale) : \_\_\_\_\_,

domicile / siège social : \_\_\_\_\_,

(s'il s'agit d'une société) dûment représenté(e) par \_\_\_\_\_,

(et le cas échéant) \_\_\_\_\_ propriétaire de

\_\_\_\_\_ (nombre) actions nominatives,

\_\_\_\_\_ (nombre) actions au porteur,

\_\_\_\_\_ (nombre) actions dématérialisées.

pour lesquelles l'actionnaire souhaite exprimer son droit en qualité d'actionnaire de la société Econocom Group SA/NV, ayant son siège social 5, Place du Champ de Mars, Belgique,

Déclare

- avoir été informé de la tenue des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire des Actionnaires qui se tiendront le mardi 15 mai 2012 respectivement à 11 et 12 heures, Chaussée de Louvain 510 Bte 80 – 1930 Zaventem, Belgique,
- et, après avoir pris connaissance de l'ordre du jour repris ci-après, émettre les votes suivants aux Assemblées Générales du 15 mai 2012,
- ainsi qu'à toutes autres Assemblées Générales successives ayant le même ordre du jour<sup>(\*)</sup> :

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15/05/2012**

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture, discussion et explication du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire sur l'exercice social statutaire et consolidé clôturé au 31 décembre 2011 ;
2. Commentaire du rapport de rémunération par le Comité de Rémunération;
3. Approbation des comptes statutaires clôturés au 31 décembre 2011 ;
4. Approbation des comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2011 ;
5. Approbation de l'affectation du résultat et de la distribution de dividende ;
6. Décharge aux administrateurs et au Commissaire pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2011 ;
7. Pouvoirs.

**PROPOSITIONS DE RESOLUTIONS (\*\*)**

|   | Pour                     | Contre                   | Abstention               |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 2. Approbation du rapport de rémunération ;   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3 et 4. Approbation des comptes statutaires et consolidés au 31 décembre 2011 ;   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. Proposition de distribution d'un dividende de 0,40 euro brut par action ;  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Affectation du bénéfice de l'exercice de 73 170 161 euros et du bénéfice de 32 538 548 euros reporté de l'exercice précédent :                      |                          |                          |                          |
| - à la distribution de dividende pour 10 469 159 euros,   |                          |                          |                          |
| - aux autres réserves pour 18 904 603 euro,   |                          |                          |                          |
| - au résultat reporté pour 76 334 947 euros,  |                          |                          |                          |
| 6. Accorder décharge aux administrateurs et au Commissaire pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2011 ;  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7. Délégation de pouvoirs, avec faculté de signature et de substitution au Conseil d'Administration pour l'exécution des résolutions qui précèdent. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 15/05/2012

### ORDRE DU JOUR

1. Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'acquérir des actions propres pour éviter à la société un dommage grave et imminent ;
2. Modification statutaire;
3. Pouvoirs.

### PROPOSITIONS DE RESOLUTIONS (\*\*)

|  | Pour                     | Contre                   | Abstention               |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1 et 2. Renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'acquérir des actions propres pour éviter à la société un dommage grave et imminent et remplacer la dernière phrase de l'article 12, alinéa 3 des statuts par le texte suivant : « Cette autorisation est conférée pour une durée de trois ans à dater de la publication de la modification des présents statuts décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du quinze mai deux mille douze » ; | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Approbation des comptes statutaires et consolidés au Délégation de pouvoirs, avec faculté de subdélégation :  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| a. Au Conseil d'Administration pour l'exécution des résolutions qui précèdent ;  |                          |                          |                          |
| b. Au notaire instrumentant et à ses préposés, agissant séparément, pour modifier l'article 12 des statuts ainsi que de l'article 2 des statuts afin de tenir compte de la décision du Conseil d'Administration du 7 mars 2012 de transférer le siège social au 5 place du Champ de Mars à 1050 Bruxelles, et  |                          |                          |                          |
| c. Au notaire instrumentant et à ses préposés, agissant séparément, pour l'établissement du texte coordonné des statuts et aux fins d'assurer les formalités auprès du d'entreprise, de la Banque-Carrefour des entreprises, du greffe du tribunal de commerce de Bruxelles et, le cas échéant, des services sur la Taxe de la valeur Ajoutée.   |                          |                          |                          |

(\*) Outre les formalités d'enregistrement et d'admission précisées dans l'avis de convocation, les actionnaires doivent déposer au siège de la société, au plus tard le sixième jour qui précède l'Assemblée, soit pour le **9 mai 2012**, le présent formulaire de vote par correspondance dûment complété et signé.

(\*\*) Les formulaires dans lesquels ne seraient mentionnés ni le sens d'un vote, ni l'abstention, sont nuls. En cas de modification, en assemblée, d'une proposition de décision sur laquelle un vote a été exprimé, le vote émis est considéré comme nul.

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_ 2012

Signature \_\_\_\_\_